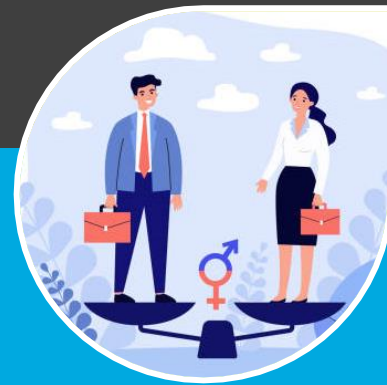




Index Egalité Professionnelle 2022-2023

Mai 2024

GLH-VCO publie son index Egalité Professionnelle au titre de l'année 2022-2023 qui mesure les écarts entre les femmes et les hommes.

L'index est calculé sur une note de 100 points et s'appuie sur la base de 5 critères définis par le législateur. Il permet aux entreprises de mettre en évidence les points de progrès sur lesquels agir quand des disparités existent.

Au titre de cette année, nous avons obtenu une note de 76 points dont vous trouvez le détail et les tendances ci-dessous :

Indicateurs	Nombre de points maximum	Points obtenus en 2022-2023	Points obtenus en 2021-2022
Ecart de rémunération (%)	40	31	33
Ecart d'augmentations individuelles (%)	20	10	20
Ecart de promotions (%)	15	15	5
Pourcentage de salariées augmentées au retour d'un congé maternité (%)	15	15	15
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	10	5	0
Total sur 100 points	100	76	73

N'atteignant pas le score de 85/100, des objectifs de progression vont être définis afin d'améliorer ce résultat d'ici 2025.